



PROJETS NON RETENUS



INSTALLATION DE RUCHES ET CHAMPS DE LAVANDE

L'idée serait d'exploiter un grand terrain communal, à l'écart des habitations, pour y planter un champ de lavande et y installer des ruches. Le lieu, au-delà de favoriser la biodiversité et de faire reconnaître l'Hermitage comme défenseur d'une espèce en voie d'extinction (en danger) serait :

- Un site d'exception pour les photographes du coin
- Un excellent sujet à partager auprès des tous petits

L'Hermitage pourrait avoir son propre miel, soit conçu par du bon personnel de la commune formé, ou par des habitants, après appel à candidature.

AVIS DE LA COMMISSION QUI A ETUDIE LE PROJET :

Le projet n'entre pas dans le champ du budget participatif mais présente un intérêt environnemental. Le porteur de projet a été invité à se rapprocher de l'association Hermitopoter, association locale, qui a déjà des ruches d'installer sur la commune.

ACCES PIETON : L'HERMITAGE/LA VERDAIS

Un accès piétons sécurisé entre le centre-ville de l'Hermitage et le lieu-dit La Verdais

L'objectif du projet est le suivant :

Les résidents du centre-ville de l'Hermitage et ceux du lieu-dit la Verdais (commune l'Hermitage) n'ont aucun accès sécurisé pour leur permettre d'accéder d'un endroit à l'autre car ils doivent traverser la route D125 sans aucun accès sécurisé.

Un certain nombre de personnes (promeneur - joggeur) traverse cette route afin de rejoindre ce lieu-dit pour avoir accès au sentier pédestre en direction de la commune de Saint Gilles - ou - pour rejoindre le centre-ville de l'Hermitage.

AVIS DE LA COMMISSION QUI A ETUDIE LE PROJET :

Le projet n'entre pas dans les compétences de la commune (voirie), mais dans celle de Rennes Métropole. La demande leur sera transmise.

PRET/LOCATION DE MATERIEL ENTRE PARTICULIERS

Favoriser l'échange de bien et de services entre les habitantes et habitants de L'Hermitage.
Encourager la location/le prêt de matériel (remorques, broyeuse, outils, ...)
Offrir un outil pour continuer les efforts d'économie collaboratives amorcés par la commune.
Une consommation raisonnée est l'une des clés pour répondre aux enjeux écologiques de demain. Cela pourrait se faire via une plateforme dédiée aux collectivités.

AVIS DE LA COMMISSION QUI A ETUDIE LE PROJET :

Le projet n'entre pas dans le cadre du budget participatif du fait de la récurrence des dépenses de fonctionnement. L'idée est intéressante, elle sera étudiée par les commissions Environnement/Social/ Participatif

CREATION D'UNE CHAUCIDOU, RUE DE LA POSTE

Création d'une chaucidou (chaussée à circulation douce) rue de la Poste entre le Crédit Agricole et le ralentisseur avant le pont SNCF.

Rue de la Poste, se trouve l'accès à la gare, l'accès à l'école St Joseph, l'accès au Parc du Presbytère et à sa passerelle offrant un passage en mobilité douce vers la ZAC du Lindon et le CRAPA.

Le principe de la « voie centrale banalisée » / chaucidou selon l'association VéloBuc :

- Garder la même largeur de chaussée
- Changer le marquage (passer de la « route » à la « rue »)
- Par conséquent, changer la répartition de l'espace.
- Donc induire un changement de comportement
- Et par ricochet, un changement de mentalité (ou vice versa)

Les effets attendus selon l'association VéloBuc

- Ralentissement de la vitesse des voitures sans autre aménagement
- Rétrécissement visuel de la chaussée du point de vue de l'automobiliste
- Possibilité d'utiliser la largeur nécessaire pour croiser
- Donc fluidité du trafic automobile, mais à vitesse apaisée
- Confort pour les cyclistes, donc incitation à faire du vélo
- Zone tampon supplémentaire de protection pour le piéton sur le trottoir

AVIS DE LA COMMISSION QUI A ETUDIE LE PROJET :

S'agissant de la voirie, cela rentre dans les compétences de Rennes Métropole. De ce fait, le projet n'est pas éligible au du budget participatif. La suggestion sera transmise aux services dédiés.

